

# Yvetot *mag'*

#4



VilleYvetot

Avril 2021



Prise de vue réalisée dans le respect de la distanciation physique.  
Les groupes de personnes sont issues du même foyer.  
© Direction de la Communication et de l'Information de la Ville d'Yvetot





# ÉDITO

« Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,  
Voilà donc un an que nous vivons une situation que nul n'avait pu imaginer ; de couvre-feu en confinement, les vagues se succèdent en renforçant la pandémie.  
Le nouveau mandat de la municipalité a coïncidé avec l'irruption dans nos vies du coronavirus. Nous avons dû nous adapter.  
Globalement, vous avez été disciplinés et prudents.

Aujourd'hui la lassitude se fait sentir ; les adolescents sont inquiets pour leur avenir, le travail s'organise différemment, bars, restaurants, salles de spectacles et certains magasins restent fermés. Sur le plan municipal, les réunions de concertations doivent être reportées.

Pour sortir de cette situation, utilisons trois leviers essentiels :

- Le respect du port du masque en ville, la distanciation physique. Évitions les regroupements.

- La vaccination, dès que vous serez éligible. Le centre de vaccination d'Yvetot monte en puissance chaque semaine. Depuis mi-février plus de 2 000 personnes ont été vaccinées au centre d'Yvetot.

Parmi eux, les personnels soignants du site, les résidents de l'EHPAD et les habitants âgés de plus de 75 ans.

Désormais, les séances de vaccination ont lieu du lundi au samedi, de 8 h à 19 h grâce au dynamisme de M. Waechter, Directeur de la clinique Hemera, et de ses équipes.

- Par ailleurs, l'ARS et la ville d'Yvetot organisent régulièrement des séances de dépistage PCR gratuites et sans rendez-vous à l'espace Claudie-Andrée Deshays. Les prochaines auront lieu les 22 et 23 avril 2021.

« L'État d'urgence sanitaire » a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021.

L'urgence du moment, c'est la crise sanitaire, économique, et sociale.

L'urgence, ce fut aussi ma réaction immédiate suite aux annonces gouvernementales du 20 mars concernant l'autorisation de mise en place sur le marché « des étals de différentes natures ». Dès le lendemain de ces mesures, j'interpellais le Préfet pour lui faire part de mon mécontentement et lui demander une solution pour permettre la poursuite de nos commerces.

Mais, c'est aussi l'urgence écologique. Nous avons voté, en début de mandat, une Déclaration d'Urgence Climatique et restons en veille des mesures qui seront prises au niveau national. Cela n'empêche pas la poursuite de nos engagements locaux : fleurissement de la Ville, objectif de plantation de 300 arbres durant le mandat, implantation de parkings à vélos, création du comité consultatif environnement et urgence climatique...

Vous trouverez dans ce numéro le détail de ces actions.

Malgré ces temps difficiles nos projets se concrétisent chaque jour. Les nouveaux vestiaires du stade Foch sont terminés ; le parking Saint-François a été aménagé ; la couverture des courts de tennis, le préau de l'École maternelle Cottard, la rénovation des toitures des Vikings et de l'Hôtel de Ville sont en cours ; la réhabilitation des annexes du Manoir du Fay a commencé.

Gageons que, dans quelques mois, tous ces équipements nouveaux seront utilisés et nos rencontres facilitées.

C'est notre souhait le plus cher, en ce début de printemps, même si chacun sait qu'il faudra encore des mois pour retrouver « la vie d'avant ».

Très chaleureusement, »

Emile CANU  
Maire d'Yvetot

# Sommaire

■ ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE ..3

■ DÉCLARATION  
D'URGENCE CLIMATIQUE.....4-5

■ PERSONNEL MUNICIPAL  
ET SERVICE PUBLIC.....6

■ LIEN SOCIAL.....7

■ EXPRESSION LIBRE .....8

Retrouvez toute l'actualité de la Ville d'Yvetot sur



## Yvetot mag'

Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville  
BP 219 - 76196 Yvetot Cedex  
Tél. : 02 32 70 44 70  
E-mail : [mairie@yvetot.fr](mailto:mairie@yvetot.fr)  
Site Internet : [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)



Directeur de la publication : **Emile CANU**.  
Rédacteur en chef : **Herléane SOULIER**.  
Photos, rédaction, mise en page, maquette :  
Direction de la Communication et de l'Information  
**Stéphane MILLER** et **Jordan HURÉ**.

Impression  
**Corlet Imprimeur** - ZI rue Maximilien Vox  
BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie  
Tirage 6 800 exemplaires



Distribution par l'association ISA  
Rue des Chouquettes - 76190 Yvetot



## LA VILLE D'YVETOT VOUS PRÉSENTE VOTRE NOUVEAU LOGO

En mars 2020, vous avez renouvelé votre confiance à la liste menée par Émile Canu.

Celle-ci est composée d'élus expérimentés et de nouveaux élus jeunes et dynamiques, à l'écoute de leurs aînés.

Très rapidement, la Municipalité a demandé à la Direction de la Communication et de l'Information de travailler sur un nouveau logo. Le précédent ne correspondait plus à l'image que les élus souhaitaient véhiculer.

**Les élus ont souhaité via ce nouveau logo véhiculer l'attachement de la ville à son passé agricole et historique. Ils ont également voulu associer expérience et modernité.**



On y retrouve un **épi de blé** qui rappelle les racines rurales et la vocation nourricière de la ville.

La **Croix de Guerre** décernée en 1948 rappelle l'histoire riche de la commune. Elle est le dernier événement historique vécu par les Yvetotais.

La police d'écriture est fine et douce, mais s'affirme. Elle rappelle le **caractère institutionnel**.

Enfin, les **couleurs** représentent la **richesse et la diversité** des atouts, des services et des activités qu'offre la Ville.

### LES RÈGLES D'UTILISATION

Toute personne physique ou morale peut utiliser le logotype conformément à sa charte graphique pour des besoins promotionnels, d'information, de visibilité et de définition géographique.

L'utilisation du logo de la Ville d'Yvetot doit être liée à une action d'information ou de communication en faveur du territoire. Il peut être utilisé aussi bien par les services de la Mairie, les entreprises, les associations, et autres institutions que par l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez faire figurer le logo de la Ville d'Yvetot sur un quelconque support, il est nécessaire d'effectuer une demande préalable à l'adresse mail suivante : [service.communication@yvetot.fr](mailto:service.communication@yvetot.fr)

### ATTENTION

L'utilisation du logo de la Ville d'Yvetot est soumise à autorisation du Maire. Quel que soit le cas, la commune d'Yvetot se réserve le droit d'approuver ou de désapprouver toute utilisation de son logo, pour garantir son utilisation conformément à la loi, l'éthique et à l'intérêt général.

## VOTRE LOGO SE DÉCLINE EN TROIS COULEURS

La Municipalité a placé l'Attractivité, l'Urgence climatique et la Solidarité au centre des préoccupations de son mandat. Vous retrouverez des déclinaisons du logo dans les différentes communications municipales, en fonction du sujet abordé.

ATTRACTIVITÉ



URGENCE CLIMATIQUE



SOLIDARITÉ / SANTÉ



DÉCLINAISONS WEB



## PING PONG

L'esprit collectif

## POSEZ VOS QUESTIONS VOS ÉLUS Y RÉPONDENT

La municipalité vous propose un nouveau rendez-vous de démocratie de proximité à partir du 19 avril.

Le principe est simple : interrogez vous élus et ils vous répondront.

### Comment faire ?

Du 19 au 23 avril, posez vos questions sur la page Facebook de la Ville d'Yvetot (écrite, orale ou en vidéo format vertical).

Dans la semaine du 3 au 7 mai, les élus vous répondront en vidéo.

En ce contexte sanitaire particulier, vos élus de la majorité souhaitent garder le contact pour comprendre vos problématiques et répondre à vos questions.

# ■ DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE

## LA VILLE D'YVETOT A POUR OBJECTIF LA PLANTATION DE 300 ARBRES SUR 6 ANS

La municipalité est très attachée à la végétalisation de notre ville.

Entre 2014 et 2020, un nombre important d'arbres ont été plantés sur le territoire (square Pierre Bobée par exemple).

Le 4 mars dernier, un vaste programme de plantation de 300 arbres sur 6 ans a débuté au Manoir du Fay.

Des hêtres et des chênes ont été plantés rue du Manoir du Fay en présence de Francis Alabert (Maire Adjoint chargé des Travaux), Loréna Tuna (conseillère municipale déléguée au Développement Durable) et Olivier Fé (conseiller municipal délégué à la nouvelle végétalisation).

Aujourd'hui d'une hauteur de quelques mètres, ils atteindront 20 à 30 m dans une cinquantaine d'années. Ils remplacent des peupliers qui ont été enlevés en fin d'année qui montraient des signes inquiétants de maladie.

En complément, des arbres seront également plantés rue des Zigs-Zags.

La Ville a fait le choix d'acheter les arbres dans une pépinière voisine. Ils sont déjà habitués aux conditions météorologiques locales et grandiront plus facilement. Les riverains du quartier du Manoir du Fay ne cachent pas leur satisfaction de voir ces nouvelles plantations. Le Manoir fait partie d'un clos-masure dont l'une des spécificités est d'être entouré d'arbres.

Parallèlement, des poiriers ont été plantés le long des murs du secrétariat paroissial, au pied de l'église Saint-Pierre.

50 arbres seront plantés chaque année pour un budget annuel de 12 200 €, soit 73 000 € d'ici 2026.



## LE PARKING ST-FRANÇOIS HABILLÉ DE FLEURS ET DE PLANTES

Le parking Saint-Louis situé à l'angle de la rue Saint-François et de la rue Pierre de Coubertin a pris des couleurs.

Le service espaces verts de la Ville a mis des plantes grimpantes le long de bambous, et des grosses jardinières de couleur vive offrent aux promeneurs différentes variétés de fleurs.

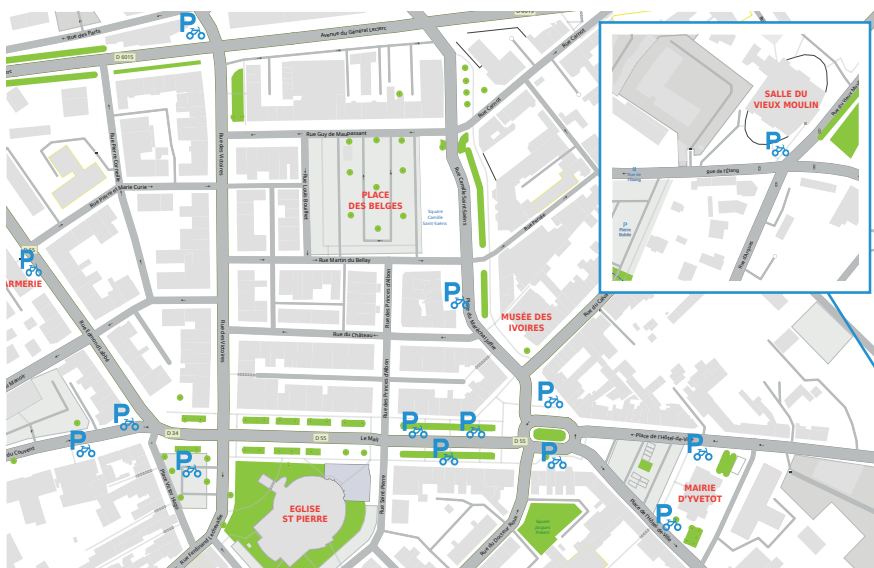


## IMPLANTATIONS DE PARKINGS À VÉLOS

La Municipalité poursuit les aménagements engagés lors du précédent mandat pour encourager et favoriser les déplacements doux sur le territoire.

Après la création de nouvelles pistes cyclables, et la pose de pictogrammes sur la voirie, 20 arceaux de parkings à vélos ont été implantés en centre-ville. A vos deux roues !

## EMPLACEMENTS DES PARKINGS À VÉLOS DANS LE CENTRE-VILLE D'YVETOT





# DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE

## CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT ET URGENCE CLIMATIQUE

Les élus souhaitent vous donner la parole en élargissant la concertation sur la Déclaration d'Urgence Climatique auprès des citoyens.

Le conseil municipal du 20 janvier 2021 a voté la création d'un Comité Consultatif Environnement et Urgence Climatique.

Si vous souhaitez intégrer ce comité, deux options s'offrent à vous.

### 1) Collège citoyen

Vous êtes Yvetotais et n'appartenez pas à une association de défense de l'environnement mais vous avez des idées. Vous souhaitez participer aux projets de la ville en matière de développement durable.

**Deux représentants par quartier seront tirés au sort pour participer au collège citoyen selon le découpage des Comités de quartier.**

### Vous souhaitez candidater

Remplissez le bulletin ci-dessous et glissez le dans une enveloppe portant pour seules mentions :

Comité Consultatif Environnement et Urgence climatique

Quartier de résidence : Nord, Sud, Est ou Ouest

L'enveloppe est à déposer en mairie avant le 30 avril

### 2) Collège invités et experts

Vous êtes membre d'un organisme, d'un collectif ou d'une association de défense de l'environnement. Vous pensez pouvoir contribuer aux réflexions du comité par l'apport de vos connaissances

Proposez votre candidature au président de votre association qui la transmettra à nos services avant le 30 avril.

Avant de candidater, vous pouvez prendre connaissance de la charte du comité sur le site de la ville.



## DUCO A DIT

**25 à 30 % de la chaleur d'une maison s'échappe par le toit.**

Un bon indice d'une bonne isolation est la persistance de la neige sur le toit alors que la maison est occupée, donc chauffée. Si, au contraire, la neige fond rapidement, votre toiture est mal isolée.

Des solutions existent. Si vous faites intervenir une entreprise pour réaliser l'isolation, vous pouvez obtenir des aides.

Si vous préférez faire les travaux vous-même, il n'est pas prévu d'aides pour l'achat des matériaux. Préférez la laine de bois devenue plus accessible et qui est plus facile à mettre en œuvre. Si vous choisissez une laine minérale, préférez la sous voile et suivez bien les recommandations du fournisseur. Soyez prudents, portez un masque P3, des lunettes de protection, une combinaison et des gants. Vérifiez que le solivage peut supporter votre poids. Ne travaillez pas seul dans une atmosphère confinée.

**15% des pertes proviennent des huisseries.**

En attendant mieux, investissez dans le textile !

Simple ou double (-40% de déperdition thermique), le vitrage est une masse froide et nos anciens avaient raison : voilages et surtout double-rideaux sont protecteurs.

Il existe maintenant des doublures thermiques légères et même réfléchissantes pour l'été qui peuvent être ajoutées aux double-rideaux existants. Tirés dès que la température baisse, il suffit en fonction de la météo de jouer avec l'ensoleillement.



## COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT ET URGENCE CLIMATIQUE



NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

MAIL ..... N° DE TÉLÉPHONE .....

## INTERVIEW DE CLÉMENT LEROUX POLICIER MUNICIPAL



L'effectif de la Police municipale est désormais composé de 7 agents. Depuis le 1<sup>er</sup> février, Clément Leroux renforce l'équipe de la Police Municipale. Rencontre et interview.

**Yvetot Mag' :**  
« Clément bonjour.  
Peux-tu te présenter  
en quelques mots pour  
nos lecteurs ? »

**Clément Leroux :** « Bonjour.  
Merci à vous pour cette interview. C'est important que les Yvetotais sachent qu'un nouveau policier municipal est arrivé et qu'ils puissent m'identifier.  
J'ai 24 ans, je suis gardien brigadier. Je suis normand, originaire de Barentin. La Ville d'Yvetot est ma 3<sup>e</sup> affectation. J'ai commencé en 2017 ma carrière au poste de police de Barentin jusqu'en octobre 2019. Entre octobre 2019 et janvier 2021, j'ai rejoint la ville de Chambourcy. Et depuis le 1<sup>er</sup> février, je suis en poste à Yvetot. »

**YM :** « Peux-tu nous dire pourquoi tu as postulé à Yvetot et pas ailleurs ? »

**CL :** « Tout d'abord je souhaitais revenir en Seine-Maritime.  
Dès que j'ai vu qu'un poste était ouvert à Yvetot je n'ai pas hésité une seconde.  
Je savais que l'ambiance était bonne à Yvetot. Les équipements dont nous disposons (2 véhicules, VTT, arme, caméra et vidéoprotection) sont un véritable confort de travail.  
La réputation de la ville, la taille de la ville, ses habitants, son attractivité, les services qui y sont proposés sont autant d'atouts qui ont conforté ma décision ».

**YM :** « Peux-tu nous parler de tes collègues et de l'ambiance au sein de l'équipe ? »

**CL :** « Je ne connaissais pas mes collègues du poste, nous n'avions jamais eu l'occasion de nous croiser lors de formation par exemple.  
J'ai été très bien intégré à la fois par l'équipe, mais aussi par les collègues de l'ensemble des services. »

**YM :** « Deux mois après ton arrivée, quel premier bilan dresses-tu ? »

**CL :** « Encore une fois, mon intégration s'est très bien déroulée.  
Les interventions que nous faisons sont intéressantes, et les relations avec la gendarmerie nationale sont excellentes.  
Je suis référent jeunesse, je vais animer la prévention routière dans les écoles en lien avec Justine Delhaye. Enfin, mon arrivée a permis la création de patrouilles régulières de première partie de nuit sur le territoire. »



De gauche à droite  
Patrice Havy - chef de poste adjoint, Sébastien Burel - brigadier-chef principal, Philippe Bonniec - brigadier-chef principal, Geoffrey Galland - brigadier, Clément Leroux - gardien brigadier, Justine Delhaye - brigadier

## ■ INITIATIVE LOCALE

### PIERRE DAUVERGNE, UN YVETOTAIS PLEIN DE PROJETS

Pierre Dauvergne est Yvetotais. Il a 32 ans et proposera bientôt des randonnées à la découverte du Pays de Caux en trottinette électrique.

Les Trott tout terrain fonctionnent avec des batteries embarquées dans un sac à dos. Elles ont une autonomie de 50 km. Elles disposent de quatre vitesses et deux roues motrices.

Pierre disposera de huit véhicules en location sous forme de randonnées de 1 h 30 à 3 h sur trois sites différents :

- Yvetot, circuit Forestier
- Caudebec en Caux, circuit bord de Seine
- Veulettes sur mer, circuit Mer

Un site internet est en cours d'élaboration « Les randos de Pierrot ».

Pour plus d'informations, contactez Pierre Dauvergne par mail [pierdauv14@hotmail.com](mailto:pierdauv14@hotmail.com) ou par téléphone 06 32 27 37 22.





## PRÉSENTATION DE L'ATELIER ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT DE L'ESAT

L'établissement de Service et d'Aide par le Travail du CCAS d'Yvetot emploie des travailleurs en situation de handicap.

Tous sont qualifiés et encadrés par des professionnels.

L'équipe de l'atelier espaces verts et environnement est composée de cinq encadrants et de 26 usagers travailleurs qualifiés en espaces verts et habilités aux techniques d'abattage et d'élagage.

Elle intervient chez les particuliers, les entreprises, les collectivités ou les associations.



Les prestations sont réalisées sur devis ponctuels ou sous la forme d'un contrat annuel qui assure un entretien régulier et planifié avec les clients.

Les équipes se déplacent sur rendez-vous, à la convenance du client, pour évaluer et répondre aux besoins.

### Le + de l'ESAT

L'atelier propose chaque année sa traditionnelle vente de sapins, produits directement par l'ESAT dans sa sapinière. Une palette de choix variés et la qualité des sapins sont reconnue par les clients.

L'atelier Espaces Verts propose des travaux de :

- Tonte et taille des haies
- Création et entretien de massif
- Élagage
- Aménagement de jardins et d'espaces naturels.

Plus d'informations sur [www.ccas-yvetot.fr](http://www.ccas-yvetot.fr), la page Facebook ESAT Yvetot, et en magasin 52 rue Joseph Coddeville.

Tél : 02 35 95 91 50

## LUCIO BIANCINI NOUS A QUITTÉS



Né le 5 juillet 1943, Lucio Bianchini a été emporté par la maladie à l'âge de 77 ans.

Proche de l'ancien Maire Pierre Bobée, et colistier de la liste conduite par Émile Canu en 2014, Lucio était unanimement reconnu pour sa sagesse et son dévouement envers les autres.

Il était membre actif d'associations yvetotaises (président de l'association philatélique, Faire vivre le Manoir du Fay, Système d'Échange Local).

Il avait également accepté d'être habitant référent du Comité de quartier Nord.

Son parcours professionnel longtemps dédié à la formation, d'abord en tant que formateur dans des écoles d'éducateurs, puis comme responsable d'un cabinet conseil en reclassement professionnel, l'a amené à faire preuve de discernement, de culture et de pédagogie.

Un dernier hommage a été rendu à Lucio le 26 février en l'église Saint-Pierre d'Yvetot.

Il repose à Houlgate où vivent ses proches.

## LE CENTRE DE VACCINATION D'YVETOT REÇOIT 1200 DOSES PAR SEMAINE

Le centre de vaccination d'Yvetot situé dans les locaux de la Maison médicale, rue du Champ de Courses est en capacité de réaliser 1200 injections hebdomadaires du vaccin contre la Covid-19.

Elles sont assurées sous la responsabilité d'Emmanuel Waechter, directeur de la clinique Héméra, et l'ensemble des médecins et infirmières vaccinateurs.

Depuis le 29 mars, il est ouvert du lundi au samedi de 8 h à 19 h.

Les rendez-vous sont à prendre sur la plate-forme Doctolib.fr

## RECTIFICATIF SUR LES HABITANTS RÉFÉRENTS DES COMITÉS DE QUARTIER

### QUARTIER SUD

REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS LANARK / ZAMENHOF  
Marie-France BUQUET  
[mariefrb@orange.fr](mailto:mariefrb@orange.fr)

### QUARTIER OUEST

CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE / LECHEVALLIER  
Jean-Claude HAMELIN  
[ham.jc@free.fr](mailto:ham.jc@free.fr)

La fin d'un feuilleton !

A l'issue de l'élection municipale de mars dernier, la presse s'est faite l'écho d'une démarche de Mme VATEL MASSET qui a cru bon d'engager un recours auprès du Tribunal Administratif, afin de demander l'annulation du scrutin. Une sorte de recours mécanique et systématique portant sur 6 points, des affirmations mais aucune preuve. Ce fut un épisode triste et inutile, qui ne nous a jamais inquiété parce que nous savions que les accusations n'étaient pas fondées, calomnieuses et non avérées (Rappel des résultats : Emile CANU 56,71% - Charlotte MASSET 29,57 %, soit plus de 27 points d'écart entre les deux listes).

Ce, d'autant plus (et c'est un exemple parmi d'autres) que le jour même de l'élection, des véhicules arborant une publicité adhésive « votez Masset » étaient stationnés devant les bureaux de vote. Bien entendu, c'est interdit. Tous les membres de la liste « Yvetot Passionnément » étaient nommément cités et atteints par la suspicion

d'irrégularité, contre toutes les évidences.

Le but n'était-il pas de jeter le doute sur l'honnêteté du scrutin, par tous les moyens, et d'atteindre l'honneur des conseillers municipaux et du Maire, de jeter le discrédit, d'accuser pour faire mal, pour blesser si possible ?

Quoi qu'il en soit, il aura fallu attendre, attendre que la procédure suive son cours...

Quel est le résultat de tout cela ? Nous devons rendre les conclusions aux habitants. Plusieurs mois se sont écoulés, puis le 1er décembre dernier, le Tribunal Administratif a tranché. Il a rejeté les arguments de Mme MASSET sur tous les points. Le Conseil d'Etat a délivré le 1er février dernier, un certificat confirmant l'absence de contentieux. Beaucoup d'énergie, d'argent et de temps perdus en arguties..., pour rien... Depuis notre élection, rien n'a pu freiner l'avancée des projets, dans la passion et la sérénité. Nous sommes honorés de la confiance renouvelée par les Yvetotais(es) et nous continuons à travailler, dans le respect, la confiance et la probité.

A Yvetot l'évènement municipal 2021 ... c'est quand même la création d'un nouveau logo.

Information incontournable, placardée à tous les coins de rue et dans toutes les communications dématérialisées de la ville : Yvetot s'est dotée d'une nouvelle charte graphique. Incroyable mais vrai : en quelques clics et apports de couleurs, Yvetot est devenue moderne !

Pourtant ce logo n'est vraiment pas à la hauteur de notre ville, 15<sup>e</sup> ville et 3<sup>e</sup> gare du département : N'oublions pas que ce nouveau logo sera apposé sur les documents officiels ... imaginez Monsieur le Maire écrire au Préfet de Région, voire à différents ministres avec ces couleurs criardes, ce graphisme grossier et illisible ?

Notons qu'Yvetot qui était il y a encore quelques semaines « Capitale du Pays de Caux » ... est désormais « Ville de Cœur », comme les 36 000 autres communes de France. Avec l'équipe majoritaire à Yvetot, nous perdons une part importante de notre identité et de notre fierté cauchoise... Quel dommage ! Il y avait tant d'atouts à valoriser à

l'occasion de ce travail sur une nouvelle identité visuelle.

Il paraît qu'il y a eu une consultation des habitants ... en 4 jours sur les réseaux sociaux sous forme de « pouce », ça nous semble assez minimaliste et vraiment bâclé.

Et a-t-on dit aux Yvetotais combien cette mascarade coûte ? 2 000 euros de conception graphique, certes, mais combien pour le changement de tous les stocks de papiers à en-tête, des panneaux, des affiches 4x3 qui remplacent les affiches de programmation culturelle ? Combien pour les kakémonos positionnés un peu partout dans les services publics locaux ? Combien pour le remplacement des visuels sur les véhicules municipaux ?

Était-ce bien utile ?

Charlotte MASSET, Thierry SOUDAIS, Dominique TALADUN-CHAUVEL, Vincent HARDOUIN, Guillaume LEPREVOST

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais

Anne LACATON, Philippe VASSAL... ces noms vous disent quelque chose ? Oui, bien sûr, ces deux architectes viennent de recevoir le prix PRITZKER, la plus haute distinction du monde en matière d'architecture.

Ces deux architectes portent un regard moderne sur des valeurs que nous défendons nous aussi depuis de nombreuses années, un logement plus écologique, plus économique, ne remettant pas en cause les structures existantes et donc permettant de faire évoluer l'habitat plutôt que de détruire systématiquement avant de reconstruire. Depuis plusieurs années, nous proposons à la municipalité de faire un constat de l'existant avant toute avancée d'urbanisation, analyser et proposer des projets autour de l'existant. Préserver la faune et la flore, cesser les abattages sauvages d'arbres, de haies, de talus, arrêter la bétonisation des espaces et préserver autant

que possible les bâtiments qui sont nos vies, nos histoires. La vision, la proposition est de répondre à l'urgence sociale et climatique tout en développant le « plaisir d'habiter ». Faire d'Yvetot une ville à « bien vivre » à moindre coût car oui, l'amélioration, la redéfinition des espaces coûte toujours moins cher que les destructions irréfléchies. Pour ça, il faut avoir du courage. Courage politique à inciter les lotisseurs et les bailleurs à respecter le Plan Local d'Urbanisme. Courage de modifier ces règles et les faire évoluer car elles ont été écrites il y a de très nombreuses années, bien avant que l'on parle d'urgence climatique et donc obsolètes aujourd'hui. Courage tout court car oui ça demande une belle somme de travail et il faudra bien s'y mettre un jour au lieu de lever les yeux au ciel en répétant à qui veut l'entendre : « j'y peux rien, c'est l'héritage du passé » !!

Sincèrement,

Laurent BENARD, Pierre HURTEBIZE